



MAIRIE DE MENERBES
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 30 OCTOBRE 2020

En application de l'article L.2121-25 du CGCT, le Compte-rendu est affiché en mairie, sur les panneaux d'affichage et sur le site internet de la Commune. Les délibérations sont consultables en mairie.

Date de convocation : 24/10/2020

La séance est ouverte à 18h, sous la Présidence de Monsieur Christian RUFFINATTO, Maire de la Commune de Menerbes.

Présents : M. Christian RUFFINATTO - M. Patrick MERLE - M. Bruno CHABERT - Mme Josiane DEFLAUX - M. Eric ARIAS -- Mme Tephén PITOT - Mme Muriel BERNARD - M. Yannick MARTIN - M. Yves LERNOUT - M. Gilles CAILLE - Mme Henriette TURCO - Mme Chantal BASIN (Arrivée délibération n°2020-103).

Représentées : Mme Michelle REY-MILLWARD a donné pouvoir à Mme Tephén PITOT,
Mme Catherine ESTABLIE a donné pouvoir à M. Patrick MERLE.

Absent : M. Alain JOUBERT-BOMPARD.

Secrétaire de séance : Mme Muriel BERNARD.

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal en séance du 2 Octobre 2020 à 18h00, à l'unanimité.

Décision Municipale N°2020- 92 : PORTANT RENONCIATION AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN.

DECIDE de renoncer à l'exercice du droit de préemption concernant les parcelles suivantes : AE 483 (ex 386) – 484 (ex 386) – 485 (ex 477) – 486 (ex 477).

Décision Municipale N°2020- 93 : CONTRAT DE LOCATION POUR LES ILLUMINATIONS DE NOEL 2020 A 2022 INCLUS ;

DECIDE de retenir la proposition de la Société BLACHERE ILLUMINATIONS, ZI Les Bourguignons 84400 APT.

Décision Municipale N°2020- 94 : PORTANT RENONCIATION AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN.

DECIDE de renoncer à l'exercice du droit de préemption concernant les parcelles suivantes : AT 87 – AT 122p (548)

Décision Municipale N°2020- 95 : LOCATION LOGEMENT, SIS 60 B KLEBER GUENDON AU 1^{er} NOVEMBRE 2020.

DECIDE : Un bail d'habitation est établi entre la commune et Madame Barbara CHEVRIER pour la location du logement communal à compter du 1^{er} novembre 2020.

Décision Municipale N°2020- 96 : CONTRAT DE LOCATION POUR LE PARC DES PHOTOCOPIEURS DE LA COMMUNE.

DECIDE de retenir la proposition de de la Société SBR, 91 Avenue Véran Dublé 84300 – CAVAILLON.

Délibération N°2020-97 : TRANSFERT DE LA COMPETENCE PLU A L'INTERCOMMUNALITE.

REFUSE à l'unanimité, le transfert de la compétence PLU à l'intercommunalité au 1^{er} janvier 2021.

DEMANDE à Monsieur le Maire d'en informer la Communauté de Communes du Pays d'Apt-Luberon.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier.

Délibération N°2020-98 : RENOUELEMENT DROIT AU BAIL POUR LA SOCIETE DE CHASSE « LA PHILOSOPHE ».

APPROUVE à l'unanimité, le renouvellement du bail de location des terres communales à la société de chasse «La philosophe» pour les années 2020 à 2025.

FIXE le loyer annuel à la somme de 30 €.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire au bon déroulement du dossier.

Délibération N°2020-99: FIXATION DU TARIF DE LA CARTE POUR LE DROIT DE FOUILLES DES TRUFFES 2020-2021.

FIXE à l'unanimité, le montant de la carte à 100 € pour le droit de fouille des truffes sur les terrains communaux.

DECIDE que ce tarif est valable pour la période du 1^{er} novembre 2020 au 31 octobre 2021.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à ce dossier.

Délibération N°2020-100 : ACHAT 20 LIVRES « LA VIE RURALE AU 17^e SIECLE A MENERBES » DE MENERBES PATRIMOINE.

APPROUVE à l'unanimité l'achat de 20 livres « La vie rurale au XVII^{ème} siècle à Ménerbes » à Ménerbes Patrimoine au prix de 18 € l'unité, soit un montant total de 360 €,

APPROUVE la vente de ces livres au prix de 18 € l'unité.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire au bon déroulement du dossier.

Délibération N°2020-101: LIBERALITES REÇUES POUR LE TOURNAGE D'UN CLIP VIDEO.

ACCEPTTE à l'unanimité, le chèque de 1 500 € de Monsieur ROUX Yannick au titre de libéralités reçues pour le tournage d'un clip vidéo les 27 et 28 septembre 2020.

PRECISE que cette somme sera inscrite au compte 7713 – Libéralités reçues.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document dans ce dossier

Délibération N°2020-102 : RENOUELEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCES POUR LES RISQUES STATUTAIRES.

ACCEPTTE à l'unanimité, la proposition de GENERALI VIE/Cabinet GRAS SAVOYE .pour une prime d'assurances annuelle concernant les risques statutaires de 19 848 € TTC au taux de 6.58 %,

PRECISE que le contrat prend effet au 1^{er} janvier 2021 pour une durée de 4 ans,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire au bon déroulement du dossier.

Délibération N°2020-103 : MISE EN LUMIERE DE L'INTERIEUR DE L'EGLISE SAINT-LUC : LANCEMENT D'UN MARCHE.

APPROUVE à l'unanimité, le lancement d'un marché pour la réalisation des travaux d'éclairage intérieur de l'église Saint-Luc.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier.

Délibération N°2020-104: ATTRIBUTION DE CHEQUES CADEAUX.

AUTORISE à l'unanimité l'achat de chèques cadeaux pour l'ensemble des agents municipaux, auprès du Groupe La Poste, pour un montant total de 2 824 € TTC.

PRECISE que Monsieur le Maire est autorisé à signer les pièces nécessaires à ce dossier.

Délibération N°2020-105 : SYNDICAT MIXTE FORESTIER : TRAVAUX DE DEBROUSSAILLEMENT PISTE DE PIEMONT NORD PL 26.

APPROUVE à l'unanimité, les travaux du Syndicat mixte forestier du Thor.

ACCEPTÉ la prise en charge par la commune, d'un montant de 6 076,80 € HT pour ces travaux.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à ce dossier.

Délibération N°2020-106: RECRUTEMENT DE TROIS AGENTS RECENSEURS.

DECIDE à l'unanimité, de créer 3 emplois non titulaires, d'agents recenseurs, pour faire face à un accroissement temporaire d'activité, pour procéder au recensement de la population prévu du 21 janvier 2021 au 20 février 2021.

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder au recrutement de trois agents recenseurs.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier.

Délibération N°2020-107 : LOCATION DU GARAGE ET DU JARDIN EN FACE DE LA MAISON JANE EAKIN.

APPROUVE par 13 VOIX POUR et 1 ABSTENTION, la location du garage et du jardin en face de la Maison Jane Eakin, sis rue Sainte Barbe, à Madame et Monsieur Gérard MURGIER pour 216 €/mois, **PRECISE** que la location fera l'objet d'une convention à titre précaire, à compter du 1^{er} novembre 2020 pour un an.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier.

Délibération N°2020-108: DESAFFECTATION DE L'ANCIEN CHEMIN RURAL CADASTRE AP 457 ET 466 ET ENQUETE PUBLIQUE.

INDIQUE par 13 VOIX POUR et 1 ABSTENTION, que l'ancien chemin rural est désaffecté à l'usage du public,

DECIDE d'ouvrir une enquête publique et permettre la vente des parcelles AP 457 et 466 (69 m²),

AUTORISE Monsieur le maire à saisir le Tribunal Administratif de Nîmes afin de désigner un commissaire enquêteur,

PRECISE que les frais d'enquête publique et les frais de l'acte demeureront à la charge de l'acquéreur.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire au bon déroulement du dossier.

Délibération N°2020-109: CESSION DE TERRAIN DE MONSIEUR ET MADAME OOSTERBAAN AU PROFIT DE LA COMMUNE.

ACCEPTÉ par 13 VOIX POUR et 1 ABSTENTION, la cession de 591 m² au profit de la commune pour un euro symbolique,

DESIGNE Maître BASIN pour établir les actes notariés correspondants,

PRECISE que les frais de l'acte seront à la charge du cédant.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire au bon déroulement du dossier.

La séance est levée à 19H07

Fait à Ménerbes, le 4 Novembre 2020

Le Maire,



Christian RUFFINATTO

